

PRIX DE L'ABONNEMENT. Edition Quotidienne. Un An 6 Mois 3 Mois 1 Mois. POUR LES ETATS-UNIS \$12.00 \$6.00 \$3.00 \$1.00. POUR L'ETRANGER \$15.00 \$7.50 \$3.75 \$1.25.

Le Numéro



Cinq Sous

PRIX DE L'ABONNEMENT. Edition Hebdomadaire. Un An 6 Mois 3 Mois 1 Mois. POUR LES ETATS-UNIS \$3.00 \$1.50 \$1.00 \$0.35. POUR L'ETRANGER \$4.00 \$2.00 \$1.35 \$0.50.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE, LITTÉRATURE

PRO ARIS ET FOCS

SCIENCES, ARTS.

Journal Français Quotidien

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 5 SEPTEMBRE 1899.

Fondé le 1er Septembre 1827

NEW ORLEANS PUBLISHING CO., LIMITED. 323 rue de Chartrieux, Entrée Conti et Beauville.

DEPECHEES

Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABELLE

Jusqu'à la dernière heure.

SERVICE DE LA PRESSE ASSOCIEE

Service Spécial

DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE.

Nouvelles Etrangères.

PROCES DREYFUS.

Déposition de l'Autrichien Cernuschi.

Le général Gonse témoigne de nouveau.

France Associée. Rennes, 4 septembre.—La cinquième semaine du procès Dreyfus a commencé, ce matin, devant la plus nombreuse assemblée que l'on ait vue depuis l'ouverture des débats. L'intérêt redouble, à mesure que l'on approche du dénouement. Le procès ne durera plus que de 6 à 10 jours. Beaucoup plus de dames qu'à l'ordinaire. Leurs toilettes égalent la cour.

Salon de Lunch et de Orème de Lait NORMANDE.

ques d'Autriche-Hongrie, et qu'il a été obligé de chercher refuge en France, où il avait un ami qui a été un fonctionnaire important dans le bureau des affaires étrangères d'une puissance centrale de l'Europe.

Un ami, dit le témoin, lui a appris que certains agents étrangers en France pouvaient le dénoncer, le premier nom cité était celui de Dreyfus.

Le major Carrière, représentant le gouvernement, demande à la Cour que l'on examine le témoin spécialement, à huis clos, à cause du caractère diplomatique de la déposition.

Cette demande, si le colonel Jouaust l'accorde, peut conduire à de graves conséquences.

M. Painlevé reproduit son témoignage devant la Cour de cassation, et proteste avec véhémence contre l'interprétation donnée par le général Gonse à une conversation qu'il eut avec M. Hadamard, cousin de Dreyfus, et dans laquelle M. Hadamard aurait dit qu'il croyait à la culpabilité de Dreyfus.

Après avoir déclaré que toute l'affaire est insignifiante, le général Gonse insiste que la croyance de M. Hadamard et de M. Painlevé dans l'innocence de Dreyfus doit avoir été raffermie récemment.

Les deux hommes en arrivent à une lutte très vive.

M. Painlevé regarde en face le général. Il retorque chaque remarque du général jusqu'à ce que celui-ci change de couleur et rougisse.

Le général Roget prend aussi part à l'altercation.

Me Labori ne recevant pas de réponse satisfaisante et voyant que le colonel Jouaust lui refuse de pénétrer plus avant dans l'affaire, s'excite; il s'indigne, il proteste contre le veto que le colonel Jouaust oppose à ses questions.

Me Labori ne peut contenir son indignation; mais il est obligé de se soumettre.

Me Labori demande au général Gonse qui a compilé le dossier secret.

Me Labori dit qu'il serait très curieux de voir les documents concernant l'espionnage qui sont en la possession de l'état-major général.

Les procédures d'aujourd'hui ont été très excitantes. Chaque témoin a été entrecoupé de scènes

vives entre Me Labori et le colonel Jouaust.

Après une courte séance, à huis clos, la séance publique commence à 7 h. 15 du matin.

Le premier témoin entendu est le réfugié austro-hongrois Cernuschi. Le témoin demande que sa lettre au colonel Jouaust soit lue, ce qui est fait.

Le colonel Jouaust déclare qu'à la suite de cette lettre le lieutenant a été rayé des cadres de l'armée.

Le commandant ajoute, qu'il existe une autre dépêche relative à une conversation entre un souverain étranger et un attaché militaire français, au cours de laquelle le souverain a dit:

«Ce qui se passe maintenant en France est une preuve de la puissance des juifs.»

Me Labori déclare que, puisque la poursuite va chercher des témoignages à l'étranger, ce dont il se réserve le droit de mettre en usage tous les moyens possibles pour assurer si tous les documents mentionnés dans le bordereau ont été livrés, et par qui ils l'ont été.

re que les personnes contre qui va se faire la déposition, jouissent de toutes les garanties que leur assure la loi. (Excitation).

Le commissaire est un très puissant témoin en faveur de la défense. Il vient démontrer la sottise du Bureau de la guerre, qui apprime les documents qui peuvent affaiblir la poursuite.

Le témoin dit que le lieutenant-colonel Henry a essayé de l'engager à attribuer à Picquart la communication du bordereau dans le journal où il a été publié tout d'abord.

Le témoin a entendu le lieutenant-colonel Henry dire: «Laissez-moi, je vous prie, et laissez du Paty de Clam se faire sauter la cervelle. C'est tout ce que je demande.»

Le docteur Weil nie qu'il ait fait les déclarations qui lui sont attribuées au sujet de la culpabilité du prisonnier. Il a toujours cru à l'innocence de Dreyfus, et il proteste énergiquement contre ces allégations.

Dreyfus, dit-il, était le modèle des maris et non un joueur, et il est conséquemment faux qu'il ait fait au rabbin Dreyfus les prétendues déclarations au sujet du prisonnier.

Me Labori dit qu'il est surpris que le général Gonse ait inclus une information incorrecte dans

Epreuve par le Goût. Quand vous achetez le Unedea Biscuit, vous le trouvez dans le même état, exactement, que lorsqu'il est sorti du four du pâtisier, croquant, tendre, délicieux. Toutes les femmes de ménage devraient le mettre à l'épreuve, tout le monde devrait l'essayer. Et l'épreuve se fait par le goût, le plus satisfaisant de toutes les épreuves.

Unedea Biscuit. Tous ceux qui le goûtent veulent en beaucoup manger. Plus ils en mangent, plus ils en font l'éloge. Il est si bon qu'on ne s'en dégoûte jamais. Il est si bon marché qu'on en peut manger autant qu'on en veut. Vendu seulement dans des boîtes de 5 et 10 sous à l'épreuve de l'humidité—jamais en grande quantité. Renseignez-vous à son sujet auprès de votre épicer. Mettez-le à l'épreuve en le goûtant. Ne prenez pas d'imitations.

seur Poincaré corroborer pleinement les conclusions de M. Bernad.

M. Painlevé répète ensuite sa déposition devant la cour de cassation. Il proteste avec véhémence contre les fausses versions publiées de sa conversation avec Hadamard, dans lesquelles ce dernier est cité comme ayant affirmé la culpabilité de Dreyfus.

Le général Gonse intervient. Il est surpris, dit-il, de l'importance attachée aux dépositions de MM. Hadamard et Painlevé. Il y a, affirme le général Gonse, au moins des fluctuations dans leurs vues sur le caractère de Dreyfus, pour qui sa propre famille ne voulait pas donner de garanties.

Me Labori réplique: La défense use de ses droits avec la plus grande modération.

Me Labori dit qu'il est surpris que le général Gonse ait inclus une information incorrecte dans

le dossier secret, et il demande au général qui a composé ledit dossier.

—Général Gonse. J'ai composé un des dossiers secrets au moyen de documents annexes communiqués au ministre, mais l'opinion de tous les ministres de la guerre était faite avant qu'ils eussent pris connaissance de ces documents.

—Général Gonse. Oui, j'en avais la charge.

—Me Labori. Comment se fait-il, alors, qu'une dépêche de l'ambassadeur de France à Rome relative à des versements d'argent à Esterhazy par un agent italien, dépêche envoyée par le ministère des affaires étrangères au ministère de la guerre, n'ait pas été ajoutée au dossier secret?

—Général Gonse. Je ne pose-rais pas cette question.

Suite 2e page.

\$2000. Pour activer un intérêt dans les records du Photographie d'Edison. 2,000 dollars sont offerts comme prix pour les meilleurs descriptions d'œuvres d'art. Les renseignements et des copies d'inscriptions peuvent être obtenus.

TOITURES EN ACIER, FER ET GONDON, Manufacturées, Vendues et Construites aux Plus Bas Prix par la N. O. Roofing & Metal Works 926 et 940 rue Lafayette. PHONE 1353.



Reproduction de la première photographie des Lapons engagés pour le transport de la maille dans la Klondyke sur des trainees attelés de rennes.